association
des salles de réunions
ouvrières

rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève
+41 22 731 87 07
admin@asro1918.org
IBAN CH1409000000173383029

à l'intention de

SoyezCréateurs

participation au développement

www.pyrat.net — Création de sites Internet bien référencés –
Expert SPIP –

date dans le nom du fichier

Cher Jacques,
au début de notre collaboration le 9 septembre 2025, je t'avais indiqué qu'ASRO paierait l'ordinaire d'une mise à jour et que nous pourrions même envisager de contribuer financièrement à de nouveaux développements d'un plug-in SoyezCreateurs pour accroître ses qualités de réglages pour les clients administrateurs. Nos échanges depuis lors m'ont montré que le coût de mes «exigences» fonctionnelles ou esthétiques ne devrait pas être assumé par la seule ASRO. A mon interrogation - **comment pourrais-je contribuer financièrement au développement du plug-in tout en réduisant une partie des coûts globaux facturés** à notre association - tu as répondu le 31 octobre 2025 à 14:22:27 avec notamment :

«J'ai créé dans le doc partagé un 2e onglet en bas avec ce que ça serait à facturer pour SoyezCréateurs seul : 2 jours à facturer (à toi ?) Et un 3e onglet "ASRO 1918 sans travail SoyezCréateurs commun" : il reste 1h sur le temps prépayé (compte ASRO) Est-ce que cette séparation en 2 onglets te convient ? Et ligne 13, colonne F, il n'y a qu'une heure, mais il faudrait mettre 7h pour compter le temps que j'ai passé sur SoyezCréateurs commun à tous.»

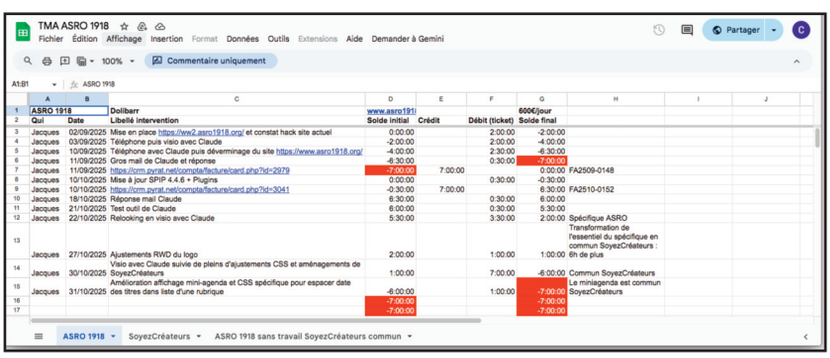

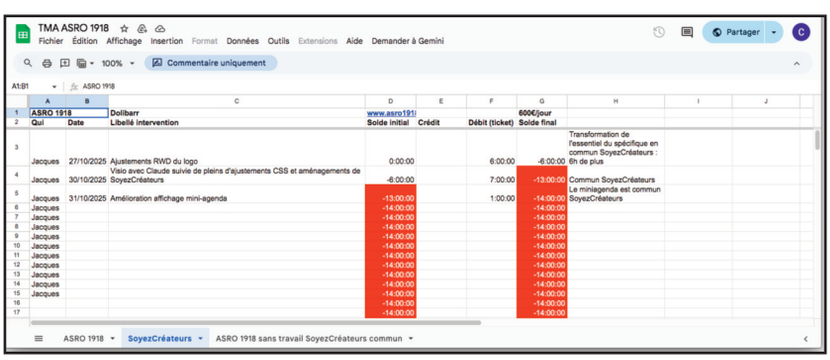

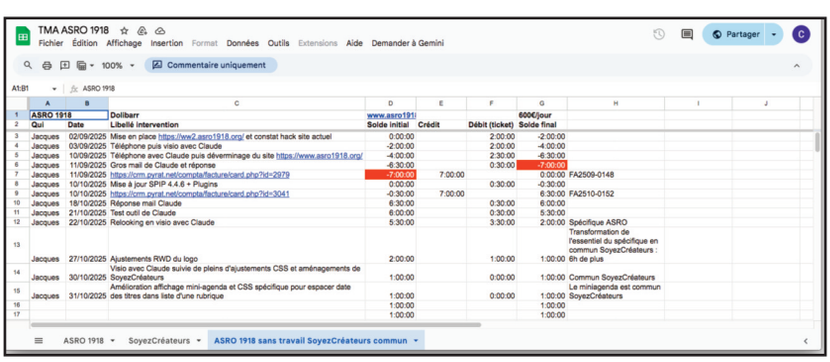

Ce matin, en étudiant de près les onglets de la Tierce Maintenance Applicative (TMA) d'ASRO (ci-contre) je te confirme que ta comptabilisation de la nature de tes divers temps de travail me convient telle que présentée. Aussi j'ai procédé à un virement de mon compte sur le tien.

La ou le bénéficiaire reçoit	Frais à votre charge	Date d'exécution
EUR 600.00	CHF 563.82	03.11.2025

Destinataire	pyrat.net FR74 2004 1010 0120 5526 9G02 269
Compte de débit	**Reymond, Claude André CHF** CH10 0900 0000 1202 0808 9
Cours actuel	EUR 1.00 = CHF 0.9397 (01.11.2025, 14.33). Le décompte est établi au cours du jour d'exécution.

Avec le virement spontané de 600 euros effectué par ASRO hier et le mien ce jour, le solde des coûts d'un travail au résultat déjà très probant me paraît réglé.

Pour la suite, je pense que nous devrons convenir de l'affectation des coûts du travail engendré pour une amélioration des performances de SoyezCréateurs, et plus particulièrement ceux à l'avantage d'ASRO.

En se réjouissant de poursuivre cette collaboration, l'administrateur d'ASRO te salue cordialement.